

**TROILUS REÇOIT UNE LETTRE D'INTENTION DE 300 MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA; LE SOUTIEN TOTAL DE L'ORGANISME DE CRÉDIT À L'EXPORTATION ATTEINT 1,3 MILLIARD DE DOLLARS AMÉRICAINS**

**Le 21 novembre 2024, Montréal, Québec** – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société » TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) a le plaisir d'annoncer une nouvelle avancée dans sa stratégie de financement globale grâce à la réception d'une nouvelle lettre d'intention d'Exportation et développement Canada (« EDC ») pour un prêt d'un montant maximum de 300 millions de dollars américains afin de soutenir le développement du projet Troilus d'or et de cuivre (le « projet »).

La lettre d'intention d'EDC complète les lettres d'intention annoncées précédemment de l'organisme allemand de crédit à l'exportation Euler Hermes (voir le communiqué de presse du [13 novembre 2024](#)), de l'organisme finlandais de crédit à l'exportation Finnvera plc et de l'organisme suédois de crédit à l'exportation EKN (voir le communiqué de presse du [19 novembre 2024](#)).

**Points saillants :**

- EDC est prête à envisager un financement par emprunt pour le développement et la construction du projet, pour un prêt d'un montant maximum de 300 millions de dollars américains.
- EDC est une société d'État à vocation financière détenue par le gouvernement du Canada et spécialisée dans la fourniture de solutions de financement aux exportateurs canadiens. En 2023 seulement, EDC a facilité des transactions d'une valeur de plus de 8 milliards de dollars américains par l'entremise de ses clients du secteur minier.
- Le financement d'EDC est assujéti à son processus rigoureux de vérification diligente, raisonnable et habituelle, notamment sur les plans économique, technique, environnemental et social.
- La lettre d'intention s'appuie sur le soutien de principe préalable d'autres organismes mondiaux de crédit à l'exportation, notamment une lettre d'intention de 500 millions de dollars américains d'Euler Hermes, une lettre d'intention de 300 millions de dollars américains de Finnvera et une lettre d'intention de 200 millions de dollars américains d'EKN. Ensemble, ces lettres d'intention représentent un total de 1,3 milliard de dollars américains de soutien financier potentiel, ce qui constitue une base solide pour une structure de financement à multiples facettes, et consolide davantage la voie suivie par le projet Troilus pour faire de la société un important producteur de cuivre et d'or en Amérique du Nord.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « *La lettre d'intention d'Exportation et développement Canada, ainsi que celles d'autres organismes de crédit à l'exportation de premier plan, représentent l'aboutissement d'efforts et d'une collaboration considérables de la part de notre équipe et de nos partenaires. Ce soutien d'EDC renforce l'importance du projet Troilus en tant qu'entreprise canadienne en faveur de la stratégie du pays en matière de minéraux critiques et de ses objectifs plus*

*larges en matière de ressources, tout en soulignant le leadership du Canada dans l'avancement de projets nationaux d'importance mondiale. Il reflète également la reconnaissance croissante de Troilus en tant qu'actif hautement finançable pour le cuivre et l'or, capable de fournir des approvisionnements fiables et à long terme en minéraux critiques pour répondre à la demande mondiale croissante. À l'approche de 2025, Troilus est exceptionnellement bien positionnée, grâce à des partenaires de classe mondiale, à un cadre de financement solide et à des développements futurs passionnants qui renforcent notre confiance dans l'avancement de notre actif vers la construction. »*

Auramet International, Inc continue de contribuer à la structuration, au recensement et à la mobilisation de participants potentiels au financement.

### **À propos de Troilus Gold Corp.**

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km<sup>2</sup> dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

### **Pour plus de renseignements :**

#### **Caroline Arsenault**

*Vice-présidente, communications de l'entreprise*

1 647 407-7123

[info@troilusgold.com](mailto:info@troilusgold.com)

### **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective**

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés concernant la nature non contraignante de la lettre d'intention et la probabilité que des engagements de financement contraignants soient pris dans les délais prévus ou même qu'ils ne soient pas pris du tout; les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le*

*rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.*